

## MANIFESTE 518

*facebook : 518idéespourlaguyane*

A l'heure où le pays vit une mobilisation historique sans précédent, afin de relayer aux oreilles de la République et du monde les inégalités dont souffre le territoire, nous, citoyens, entrepreneurs, acteurs du monde culturel, intellectuels, universitaires, étudiants, constatons avec effroi l'absence du mot « culture »\*, au cœur des revendications du bien collectif.

Et pourtant, depuis longtemps nous le savons. Vous le savez. La culture est le ciment d'un projet de société. Nous savons combien elle fait le lien entre la société et ses choix: en matière d'éducation à tous les âges de la vie, de cohésion sociale et de vie économique du territoire.

Dès lors comment peut-on encore aujourd'hui enfermer l'exceptionnelle diversité culturelle du territoire guyanais, en ne projetant son potentiel qu'à travers des manifestations à caractère folklorique ou en l'enfermant dans des musées ?

Ne devrions-nous pas chercher à tirer tout le bénéfice de cette formidable puissance culturelle, afin de générer le lien entre les peuples qui composent le pays et chercher des réponses par le biais de l'éducation culturelle populaire, aux problématiques générées par l'insécurité? Ne devrions nous pas chercher, à travers le prisme de la culture, des réponses au sentiment de non appartenance à l'idée de peuple? Puiser dans nos racines pour s'inventer un XXI ème siècle ouvert aux autres, et au reste du monde ?

Et cela détermine pourtant nos choix en matière d'économie et de technologies. Et cela détermine pourtant nos choix dans notre projection du vivre ensemble.

C'est pourquoi, par la présente, nous réclamons des politiques publiques partagées et concertées, entre l'État, les collectivités et les citoyens afin de mettre en œuvre :

– l'application de la convention internationale dite déclaration de Fribourg de 2007 des « Droits culturels » \*, qui promeut la protection de la diversité des droits culturels au sein du système des droits de l'homme.

– un plan pour la reconnaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel guyanais sur la base d'actions participatives, dont la création d'un fonds exceptionnel pour la poursuite des travaux du musée de la mémoire et des cultures guyanaises (projet acté par le Ministre de la culture en décembre 2011, et actuellement arrêté).

– un soutien économique majeur pour le développement des industries culturelles toutes disciplines confondues et un rééquilibrage de l'ensemble des fonds nationaux culturels vers les Outre-Mer.

– la création d'un réseau d'infrastructure sur l'ensemble du territoire et un maillage numérique permettant la circulation, la rencontre, l'échange, la formation, le partage (Création d'un Ethnopôle).

– la création d'un pôle supérieur de formation aux métiers de la culture et de l'ingénierie culturelle en s'appuyant sur les structures existantes pour la formation initiale et la formation continue.

– la consolidation du budget des structures culturelles existantes et créer des fonds relais pour améliorer le fonctionnement des structures.

– la création d'une agence culturelle territoriale en tant que Pôle Ressources qui coordonne et appuie l'ensemble du réseau des acteurs.

– l'application des dispositifs culturels et plusieurs directives interministérielles actuellement dormantes (Justice, Santé, Éducation, Enfance, Jeunesse et Sports, Cohésion sociale, etc.).

– l'introduction d'une dimension artistique et culturelle dans tous les projets de développement économiques et urbains, dont l'application généralisée du 1% artistique.

Parce que nous pensons que « La pérennité d'un peuple se fonde sur sa capacité à questionner jour après jour, le socle culturel fondamental au vivre ensemble de ses composantes », nous souhaitons la mise en place à travers la question culturelle, d'un véritable projet de société.

## LE COLLECTIF CULTURE POUR LA GUYANE

*contact :*

Grégory ALEXANDER 0694 06 08 02

Elisabeth LAMA 0694 26 36 39

*\*Article 2 déclaration de Fribourg*

*Aux fins de la présente déclaration,*

*a. le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ;*

*b. l'expression «identité culturelle» est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité;*

*c. par «communauté culturelle», on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer.*